

# Développement économique: Marche-en-Famenne (et ses 12 000 emplois), un exemple à suivre?



Pour développer les activités économiques sur son territoire, la Commune de Marche-en-Famenne actionne plusieurs leviers. ÉdA

André Bouchat est bourgmestre de Marche-en-Famenne depuis 1986. Sa politique de développement, il la mène imperturbablement. Quelles sont ses recettes et portent-elles leurs fruits?

## AVANT DE LIRE

Les communes ont-elles un rôle à jouer dans le développement économique sur leur territoire? Pour l'UWE (Union wallonne des entreprises), c'est oui et elles sont souvent trop frileuses.

Mais qu'en pensent les intéressées et plus particulièrement leur bourgmestre? Deux exemples pour illustrer le propos: qu'en est-il de Ciney la florissante qui semble s'être assoupie et de Marche-en-Famenne l'assoupie qui s'est réveillée? Deux voisines aux caractéristiques de départ similaires: même population et même proximité d'axes routiers.

Marche-en-Famenne était assoupie dans la quiétude du Nord de la province de Luxembourg. Elle qui n'avait que le camp militaire est maintenant comme happée par une sorte d'hyperactivité. Les chiffres que le bourgmestre André Bouchat brandit, ce sont 12 500 emplois sur le territoire, 250 ha de parcs d'activités qui sont presque à saturation et un projet d'extension qu'il attend avec impatience.



**andré bouchat Éda Quels sont les freins à votre politique de développement?**

La lenteur administrative, incontestablement. Je vous donne un exemple: nous sommes en train de créer le septième parc d'activités économiques qui verra le jour dans une ou deux années. Il aura fallu presque huit ans pour arriver au bout de toutes les procédures.

**Quels sont les outils principaux que la Commune a actionnés pour augmenter l'activité économique?**

Ceux qui pensent qu'il suffit de baisser les taxes ou d'avoir une fiscalité moindre pour attirer les investisseurs et l'habitat se trompent. La seule manière d'attirer l'activité économique est de rendre la ville attractive. Il y a plus d'une trentaine de normes qui sont importantes mais la qualité de l'environnement, l'esthétique des lieux publics, la valorisation de l'habitat classé, le sport, la culture sont autant de moteurs de l'activité économique.

**L'atout géographie de Marche?**

L'atout principal de Marche a été de faire apparaître sa position au carrefour de deux axes routiers à quatre bandes: la N4 (Arlon-Namur) et la N63 (Liège). Cela nous situe à 20 minutes de l'entrée de Namur et 30 minutes de l'entrée de Liège.

**La mobilité reste un enjeu important.**

Nos zonings sont éloignés de la gare de Marloie, cela nous a amenés à créer des navettes. Aujourd'hui, il y a une navette aux heures de pointe – les boucles urbaines – avec le TEC. Nous avons d'autres moyens de mobilité, avec un Proxibus par exemple, la Locomobile, et nous faisons la promotion des voies lentes et du vélo dans le cadre d'un usage au quotidien pour se rendre au travail. Nous avons investi près de 4 millions d'euros dans les pistes cyclables.

## **Développement économique et habitat peuvent aller de pair?**

Nos zonings sont aux abords immédiats de la ville ou des villages mais n'entrent nullement en confrontation avec l'habitat environnant. Si, depuis quatre ou cinq ans, les chiffres de la démographie stagnent, l'accroissement de la population va reprendre car les lotissements et les constructions d'appartements vont redémarrer.

## **Faut-il être au pouvoir longtemps pour mener à bien une politique de développement économique (André Bouchat est bourgmestre depuis 1986)?**

C'est évident que depuis des décennies nous poursuivons toujours les mêmes axes, ce qui permet d'avoir une continuité et une cohérence dans l'action.

## **Marche: 12500 postes de travail**

### **IPP**

En 2003: 2,9 millions d'euros; En 2017: 4,2 millions d'euros (+44,8%)

### **Précompte immobilier**

En 2003: 3,5 millions d'euros; En 2017: 5,2 millions d'euros (+48,5%)

### **Emploi**

12 500 personnes travaillent sur le territoire de la commune.

Parmi les 11 544 Marchois en âge de travailler (15-64 ans), 7 849 travaillent. (Tx d'emploi: 67,9%)

### **Ratio d'emploi intérieur**

108,8% (pour 100 personnes en âge de travailler, 108 postes de travail existent à Marche). En 2008, il était de 96,3%, soit une augmentation de 12,5 points.

**49,79%** des travailleurs actifs dans la commune y résident.

**47,6%** des salariés ont un emploi dans l'administration, la défense, la santé, le social.

**Parcs** 250 ha de parcs donnent 2 418 emplois. Une trentaine d'ha encore disponibles et des projets d'extension.

## De la caserne à la prison



La prison emploie 252 personnes. Archives EDA Claudy Petit Marche-en-Famenne développe le privé mais peut compter sur un secteur «public» non négligeable. Trois exemples.

D'une part, on note la présence du **camp militaire** Roi Albert (présent depuis 1975) et ses 1 900 personnes. D'autre part, la **Ville** peut compter sur l'**hôpital** Princesse Paola (Vivalia), 647 personnes, et enfin la toute fraîche prison et ses 252 personnes.

## Marche ou Ciney?

Marche-en-Famenne propose plus d'**emplois** sur son territoire que Ciney, dont des emplois administratifs. Si le ratio d'emploi intérieur est meilleur en Famenne, le taux d'emploi est meilleur dans le Condroz. La marge d'extension via les parcs? Elle est favorable à Marche, plus prévoyante. De ce côté, Ciney est saturé et perd du temps.

Par contre, on remarque qu'au niveau des **retrées IPP** (impôt des personnes physiques) et **précompte immobilier**, Ciney enregistre des progressions plus significatives. Un signe que ça bouge. Alors s'installer à Marche ou Ciney? À vous de voir où il fait bon vivre, aussi.